

Vendredi 11 janvier 2019

## BILAN MORAL

### → Rappel sur les élections

En décembre 2017, lors de l'AG du CDTE, les élections n'ont pas pu avoir lieu pour cause d'invalidation des élections du CDE.

En effet, dorénavant les membres du CDTE (Président et Trésorier) doivent être élus au CDE. La 1<sup>ère</sup> étape était donc de valider les élections du CDE.

Le 12 mars 2018, l'AG du CDE a élu la liste dont les membres du Tourisme équestre sont Stéphane Orban et Béatrice Lefèvre. D'autre part, il faut maintenant que le président du CDTE soit titulaire d'une licence de dirigeant. C'est pour cela que je suis présidente du CDTE08 depuis mars dernier.

Nous ne souhaitons pas rester 2 seulement pour représenter le Tourisme Equestre des Ardennes. En juin nous avons donc procédé à des élections pour compléter les membres du bureau. Le CDTE 08 actuel se compose officiellement de

-Béatrice LEFEVRE, au poste de Présidente

-Stéphane ORBAN, au poste de Trésorier,

-Marie Noëlle STACKLER, membre

-Gilles WANLIN, membre.

J'en profite pour rappeler que pour être élu au CDTE, il faut être

-ATE (Accompagnateur de Tourisme Equestre),

-GTE (Guide de Tourisme Equestre)

-Ou Baliseur.

## → . Rapport moral

Le Tourisme Equestre ardennais est dynamique et très actif grâce aux clubs et associations qui organisent diverses manifestations. C'est la raison pour laquelle le CDTE souhaite garder un comité actif en dehors du CDEA. Pour autant, nous dépendons du CDE pour nos disciplines sportives et de compétitions (telles que les TREC).

Le CDTE poursuit sa volonté de sensibiliser tous les cavaliers et meneurs (qu'ils soient de club ou indépendants) à la sécurité. Nous incitons tous les organisateurs à imposer le port du casque sur toutes leurs manifestations, et à tous les participants. Leur responsabilité pourrait être engagée s'il survenait un accident grave...

De même nous encourageons tous les cavaliers et meneurs à prendre leur licence (fléchée tourisme, bien sur !)

En plus d'être une assurance, la licence permet

-de montrer notre appartenance au monde du cheval

-de faire nombre afin d'être mieux pris en compte par les pouvoirs publics, tant au niveau national qu'au niveau des collectivités locales

-d'obtenir une assurance spécifique à la pratique de l'équitation et de l'attelage, couvrant à la fois la responsabilité civile et une garantie

individuelle accident pour la pratique de toutes les disciplines (à pied, montées et attelées) reconnues par la FFE

-de bénéficier en option d'une assurance responsabilité civile propriétaire d'équidé(s)

-de pouvoir participer à toutes les manifestations (Equirando, rallyes....) et aux compétitions organisées par la FFE

Le fléchage tourisme vous permettra en plus

-de marquer votre attachement à l'équitation d'extérieur

-de faire nombre dans les instances fédérales en faveur de l'équitation d'extérieur

-de soutenir les actions du CDTE (en particuliers pour l'entretien et le balisage des itinéraires et répertorier les relais d'étapes)

-d'avoir un représentant à qui vous adresser pour la défense des chemins et en particuliers des itinéraires équestres à travers le CDTE

-de recevoir tous les trimestres la revue L'ESTAFETTE (qui permet d'avoir des informations sur les manifestations et sur les techniques de randonnée)

-de pouvoir valider une formation baliseur et /ou un examen de galop de pleine nature ou de randonneur, et d'enregistrer vos journées de randonnées si vous randonnez par le biais d'une structure référencée à la FFE.

→ Des résultats dans nos Ardennes

En TREC, notre discipline de compétition d'extérieur par excellence :

- Champion départemental club élite individuel :  
Mickaël Linden /Etoile (Les Récolets)
- Champion départemental club élite équipe :  
Céline Georges /Yuna  
Claire Henry /Beauté des Récolets  
Julie Toullec /Vahiné des Récolets  
(Les Récolets)
- Champion départemental club 1 individuel :  
Julie Toullec /Vahiné des Récolets (Les Récolets)
- Champion départemental club 1 équipe :  
Léa Colombeau /Chamrock Grand Duc  
Léa Lemaire /Pistache  
Ludivine Pillet /Une Almout Chatel  
Delphine Sofisti /Ellert  
(Les cavaliers du Parc)
- Champion départemental club poney2  
Thelma Ascione /Quel Roméo  
Thomas Ascione /Rocky  
Inés Nicoletta / Aston de la Cour  
Euphémie Lefèvre /Andy  
Accompagnés de Laurie Dherbomez /Virtuose de Pure  
(Les Récolets)
- Champion interdépartemental de Champagne Ardennes : Mickaël Linden

- Championne de France (niveau coupe des enseignants en octobre 2018) : Flore Durand (La Chenaie)

Une autre discipline susceptible de plaire aux cavaliers d'extérieur : l'EQUIFEEL (est à l'éthologie ce que le TREC est au tourisme).

L'équifeel permet de créer une vraie relation de confiance entre le cavalier et son équidé.

Là aussi les Ardennes se sont illustrés aux championnats de France (Lamotte Beuvron) avec une vice championne de France dans la catégorie minimales (cavaliers de moins de 14 ans) avec Lylou Voisin et Bacara du Faubourg (Les Récolets).

VOTE d'approbation du bilan moral

## BILAN D'ACTIVITE

### → Les Manifestations de l'année

Cette année encore, bon nombre de manifestations ont été organisées :

Pas moins de

-10 rallyes,

-3 saint Hubert (à Harcy, Donchery et Issancourt),

-4 compétitions TREC et/ou Spéciales PTV

-3 compétitions d'équifeel

-3 dates dédiées aux chevaux de trait (utilisation et/ou attelage)

-la journée nationale de l'attelage de loisirs à Harcy et Damouzy

-1 label loisir (le 2<sup>e</sup> ayant été annulé pour raison d'épidémie de rhino)

-le traditionnel équitour

Qui a réunit cette année une 40ne de cavaliers et 2 attelages, pour une formule nouvelle de randonnée de nuit uniquement, convergeant vers Floing, et un défilé dans les rues du village en début d'après midi, après un brunch très apprécié de tous...

### → Communication

J'invite toutes les personnes qui souhaitent être informées par mail ou sms à nous laisser leurs coordonnées sur la feuille prévue à cet effet. Nous pourrons ainsi faire passer le message directement aux gens pour les formations proposées, les manifestations prévues et autres informations...

Le site du CDTE est toujours actualisé par Françoise (que je remercie)

Et une page Facebook du CDTE08 a été créée fin 2018. Vous y retrouvez aussi les informations importantes...

### → Evolution des licences cette année

Après une baisse continue depuis 2014, le nombre de licences tout fléchage confondu est à la hausse en 2018. Les Ardennes sont même au 5<sup>e</sup> rang national pour leur progression 2017/2018.

Les Ardennes ont presque  $\frac{1}{4}$  de leurs licences fléchées tourisme, ce qui est plus important que la moyenne grand est (15%= eou même la moyenne nationale (seulement 11%))

Notre département a donc une vraie carte à jouer au niveau tourisme...

## → Formation :

Sur le millésime 2018 (qui s'achève au 31 août), le CDTE n'a pas organisé de formations

## → Réunion du bureau :

Lors de cette année un peu cahotique de transition, le bureau s'est réuni au rythme habituel d'environ 1x par mois de septembre à juin, en se déplaçant de manière équitable chez les différents membres.

## VOTE d'approbation du bilan d'activités

## PROJETS 2019

### → Formation baliseur

Qui a eu lieu le 18 novembre dernier)

Permet d'augmenter le nombre de personnes en capacité de baliser des sentiers sur ordre de mission du CDTE (soit pour remettre en état des parcours existants, soit pour augmenter le nombre de kms reconnus, après acceptation par la FFE des parcours proposés).

Si des personnes sont intéressées, le CDTE n'exclut pas de reprogrammer une session en 2019.

→ Le CDTE s'interroge sur la mise en place d'autres formations

(ex : bourrellerie de dépannage, parage ou maréchalerie d'urgence,...)  
Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous faire part de vos besoins et / ou envies...

→ Développer une discussion et des échanges autour de la sécurité et de l'équitation sécuritaire...

→ Ebauche du calendrier des manifestations 2019

Le CRE nous fait part que les organisateurs (affiliés à la FFE) qui utiliseront une DUM (Déclaration Unique de Manifestation) se verront rembourser la part fédérale de 3.30€ par engagement normalement prélevée, et recevront en plus une aide de 200€.

Pour les organisateurs de TREC (monté ou en attelage) ils bénéficieront cette année encore d'une aide de 100€ (et même 200€ en cas d'épreuves de niveau national).

→ Projet Place Ducale

Parole donnée à Stéphane

## BILAN FINANCIER

Parole donnée à Nadine

VOTE d'approbation du bilan financier

## QUESTIONS DIVERSES